

**Liberté-Egalité-Fraternité**

Département des Pyrénées-Orientales

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 7 -sept-

Absent : 1 -un-

convocation : 31/03/2023

publication en une page

contrôle de légalité :

DEPOT PREFECTURE

Le sept avril deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal - Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Anrigo Michel, Maire de Coustouges

Étaient présents outre le Maire sus nommé ;

MM les conseillers municipaux : IGLESIAS Marc, GARRIGUE Michel, BECK Martine, MIRALLES Richard et GIE Florence,

Absent : CASANOVA Jean-Louis

A été nommée secrétaire : BECK Martine

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

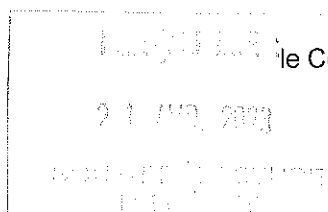
**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**Budget annexe Point multi-services « Le petit Bistrot » 2022**

**Le Conseil Municipal,**

réuni sous la présidence de **Madame BECK Martine, Conseillère Municipale**, délibérant sur le compte administratif budget annexe Point multi-services « Le petit Bistrot » de l'exercice 2022 dressé par **Monsieur ANRIGO Michel**, Maire, après s'être fait présenter le budget annexe de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, lui **donne acte** de la présentation faite du compte administratif Point multi-services de l'exercice 2022, lequel peut se résumer ainsi sur le tableau annexe, **constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, **reconnaît** la sincérité des restes à réaliser, **arrête** les résultats définitifs tels que résumés sur le tableau en annexe.

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Résultats reportés	1 077.54			1109.72	1077.54	1109.72
Opérations de l'exercice	2 212.08	2 375.00	0.00	1838.58	2212.08	4213.58
<b>TOTAUX</b>	<b>3289.62</b>	<b>2 375.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 948.30</b>	<b>3 289.62</b>	<b>5323.30</b>
Résultat de clôture	914.62			2 948.30		2 033.68
Reste à Réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>914.62</b>			<b>2 948.30</b>		
Résultats définitifs	914.62			2 948.30		2 033.68

**Il est rappelé que l'assemblée a délibéré pour la dissolution du budget annexe 33300 « le petit Bistrot » en date du 31/12/2022. Par conséquent, la commune devra reprendre les résultats du Bilan actif et passif sur son Budget communal 2023 après réception de l'arrêté préfectoral de dissolution.**



Hors de la présence de Monsieur Michel Anrigo, Maire,  
le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du  
**Point multi-services « le petit bistrot »**  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
**BECK Martine, Conseillère Municipale**

Les membres présents ont signé le registre des délibérations.  
Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le sept avril deux mille vingt-trois

